



Photographie Emilie Kuchly - © URCAUE Lorraine / LHAC

Historique

En 1952, le collège de jeunes filles de Toul déménage sur le site de l'hôtel Liouville, édifice du XVI^e siècle qui nécessite rapidement un premier agrandissement. C'est ainsi qu'un projet d'externat est confié à l'architecte Henri Prouvé.

Cette construction répond aux exigences du ministère de l'Éducation nationale, dont une circulaire du 1^{er} septembre 1952 stipule que le plan de tous les établissements scolaires doit respecter une trame modulaire de 1,75 m, appliquée tant en plan qu'en coupe et élévation. C'est donc selon ces principes, destinés à favoriser l'industrialisation de la construction et par là-même la rapidité de mise en œuvre, qu'est conçu l'externat de Toul.

Plusieurs documents graphiques issus de l'agence d'Henri Prouvé sont datés de 1957, année vraisemblable de mise en chantier. La construction s'achève en 1958. L'établissement, qui était un collège de jeunes filles au moment de sa conception, est aujourd'hui un lycée. Il a fait l'objet de nouvelles extensions dans les années 1990 et 2000.

Dates à retenir

1957 : Début de la construction

1958 : Fin de la construction

Description

S'élevant sur quatre niveaux, l'aile conçue par Henri Prouvé reporte l'intégralité de sa structure porteuse verticale à l'extérieur de l'édifice. Ainsi, les piles en béton armé sont reliées entre elles par des poutres, qui servent de base aux planchers ou participent au dessin du maillage structurel. L'architecte confère ainsi aux façades de l'épaisseur et de la complexité.

Le bâtiment est conçu selon la trame de 1,75 m imposée par le ministère de l'Éducation nationale. Les piles extérieures sont placées à une soixantaine de centimètres de la façade, toutes les trois travées environ. Elles sont légèrement dissociées de la trame initiale sur laquelle se calent les éléments de menuiserie, générant un rythme complexe.

Le report de la structure verticale à l'extérieur permet à l'architecte de mener un travail attentif et discret sur les éléments mobiliers. Ceux-ci s'insèrent avec une finesse et une fonctionnalité remarquables non seulement dans les cloisons, mais également dans les encadrements de baies. De plus, les parois

Intérêt

L'extension du lycée Louis Majorelle de Toul est l'œuvre de l'architecte Henri Prouvé, frère du célèbre constructeur Jean Prouvé. L'originalité de cette construction réside dans sa structure en béton armé apprenne, à l'extérieur du bâtiment. Elle contribue à donner du relief aux façades et favorise la modularité des espaces intérieurs, lesquels ont bénéficié d'une intégration du mobilier particulièrement soignée.

Période(s)

Reconstruction et Trente Glorieuses (1945-1975)

Maîtrise d'ouvrage

Commune de Toul

Maîtrise d'œuvre

Henri PROUVÉ *Architecte*

Localisation



16, rue Porte de Metz
Toul (54200)

verticales n'étant pas porteuses, les baies peuvent se développer sur toute la longueur du bâtiment, que ce soit sur les façades est et ouest ou encore dans la partie supérieure des cloisons-placards séparant les salles de classe du couloir. Ainsi, l'édifice bénéficie d'un éclairage naturel abondant.



Vu de haut, l'édifice affirme sa volumétrie contrastant avec les immeubles environnants.

Source : Photographie Emilie Kuchly

Droits : URCAUE Lorraine / LHAC



Sur rue, la trace des planches de coffrage est visible sur la structure de béton armé, caractéristique du mouvement brutaliste alors en vogue.

Source : Photographie Chloé Costa, Anastasia Dartoy, Thomas Lucbernet, Morgane Welte

Droits : URCAUE Lorraine / LHAC



La façade sur cour reprend les principes de son homologue sur rue.

Source : Photographie Chloé Costa, Anastasia Dartoy, Thomas Lucbernet, Morgane Welte

Droits : URCAUE Lorraine / LHAC



Une géométrie dynamique est créée par le simple décalage de poutres de béton.

Source : Photographie Chloé Costa, Anastasia Dartoy, Thomas Lucbernet, Morgane Welte

Droits : URCAUE Lorraine / LHAC